

## FICHE TECHNIQUE CATEGORIE 4 (Evénement TV)

*Pour compléter cette fiche veuillez prendre connaissance des modalités et critères détaillés dans le cahier des charges, particulièrement dans la Partie 1. B.1 et B.2*

### PROJET

Nom de la structure de production <sup>1</sup>	
Titre du projet	
Longueur de l'émission	
Langue originale	

Personne de contact	
Chaîne TV concernée	
Partenariat avec autres TV	Oui-non

### ASPECTS TECHNIQUES

#### PLAN PAR ÉTAPES

Divisez votre projet en minimum 3 et maximum 6 périodes pertinentes (p.ex. durée des prises de vues, pré-production (écriture, repérages), production, postproduction, montage image et son, copie 0, ...)

La dernière étape doit préciser le moment de la diffusion de l'évènement ainsi que la date d'introduction des pièces justificatives .

Attention, dans le cas d'un événement TV, le scénario s'il est développé après la remise du dossier doit être communiqué et le cas échéant discuté avec la DGD. La ou les dates de diffusion sont évidemment importantes.

ÉTAPE	de	à	nombre de semaines
1			
2			
3			
4			
5			
6 Date d'introduction limite des pièces justificatives (après exécution totale du projet)			

<sup>1</sup> En cas de groupement d'opérateurs participant à la procédure de passation de marché, il n'y a qu'un.e seul.e soumissionnaire principal.e qui est désigné.e et donc qu'un.e seul.e interlocuteur.tricer par projet

## **CONTENU NARRATIF**

**SCÉNARIO** (joindre une conduite de la soirée, une idée des principaux sujets abordés et des intervenants le plus précisément possible)

SYNOPSIS (10 lignes maximum)

--

## **THEMES**

Thème principal :

Thème(s) secondaire(s) :

Expliquer :

**Pour le bonus optionnel**

Est-ce que le projet porte principalement sur une **thématique environnementale** ? - OUI / NON

Si **oui**, explication complémentaire :

--------------

Invités :

Conduite de la soirée :

----------

## **MESSAGE**

Quel message le projet véhicule-t-il?

--

## **PAYS MIS EN SCENE**

Lieux de tournage

------

<b>Lieux de fiction éventuels</b>

**LIEN AVEC L'EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE ET IMPACT ATTENDU SUR LE**

**PUBLIC CIBLE- Expliquer :**

--

**GENRE**

Réflexion sur la prise en compte de la dimension genre dans le traitement et la démarche artistique du projet :

--

**DIVERSITE**

Réflexion sur la prise en compte de la dimension diversité et la représentation des personnes du Sud Global dans le traitement et la démarche artistique du projet :

--

**ENVIRONNEMENT**

Réflexion sur la prise en compte des questions environnementales que ce soit au niveau technique ou au niveau du contenu du projet :

--

**AUDIENCE et DIFFUSION (IMPACT)**

**GARANTIES/PROMESSES FORMELLES ACQUISES**

**Accord de diffusion avec une télévision ou un site de service de vidéo à la demande ou de streaming disponible en Belgique**

Préciser :

--

Indice d'audience / estimation (décrire le mode de calcul utilisé)

--

--

**PUBLIC VISÉ**

Quel est le public cible de l'émission ?
<b>Pour le bonus optionnel</b> Est-ce que les enfants (6-12) sont un public cible prioritaire ? - OUI / NON (Si oui, expliquer) :

Description d'un public-cible spécifique de niche dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation ou d'impact

**STRATEGIE DE PROMOTION et de COMMUNICATION y compris canaux numériques**

Expliquer :

**INTENTION DES PRODUCTEURS.TRICES SUR LA QUALITÉ FORMELLE et VISUELLE DE L'EMISSION**

Expliquer en quoi l'émission sera accessible au public cible ou à un large public :

<b>Pour le bonus optionnel (facultatif pour la categ 4)</b> Collaboration et diffusion sur d'autres TV nationales ? – OUI/NON
Si oui, expliquer : -quelle TV ? -quelle collaboration ? -chaîne, programme, date et heure de diffusion sur la télé partenaire : ...
Budget prévu pour la collaboration:

**QUALITE VISUELLE et FORMELLE**

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Commentaire sur les caractéristiques techniques

--

## **EXPÉRIENCE**

Expérience audiovisuelle du/de la réalisateur.trice et du porteur de projet de l'émission :

Avez-vous déjà réalisé des projets dans le passé sur les thématiques de l'éducation à la citoyenneté mondiale ? Spécifier.

## **ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE**

Pour l'élaboration de l'accompagnement pédagogique, si vous envisagez de vous associer à une organisation pouvant apporter son expertise thématique, pédagogique, géographique ou autre, veuillez l'intégrer dans vos explications

## **MATERIEL ET SUIVI PEDAGOGIQUE**

**Pour le bonus optionnel (facultatif pour categ 4) matériel et suivi pédagogique**

BONUS OPTIONNEL SOLLICITE ? – OUI/NON Si oui, expliquer quel sujet et pour quel public :
Budget prévu pour ce suivi pédagogique* :

\* ces montants doivent apparaître dans le budget global final sans quoi on pourrait ne pas en tenir compte.

Autre :
---------

## **EFFICIENCE**

<b>Budget total du projet</b> <i>hors TVA</i>	EUR
<b>Financement total demande a la DGD</b> <i>montant de base + bonus, hors TVA</i>	EUR
<b>Montant de base (hors TVA)</b> <i>Attention : voir le cahier des charges afin de connaître les fourchettes possibles selon chaque catégorie</i>	EUR
<b>Montant des BONUS (hors TVA)</b> <i>si un bonus est sollicité, le budget du film doit inclure les dépenses liées à ce poste</i>	EUR
<b>Indiquez le/les BONUS que vous souhaitez demander :</b> <i>collaboration et diffusion sur autre TV nationale (pas tv locales) :</i>	+ 24.000 EUR

<i>stratégie et élaboration d'accompagnement pédagogique complémentaire/Autre outil d'approfondissement :</i>	+ 8.400 EUR
<i>Evénement dont le sujet principal est une thématique environnementale</i>	+ 12.000 EUR

<b>DEROGATION 6% TVA : OUI/NON</b>
<b>Si oui, expliquez :</b>

Rappel :

- En aucun cas il ne peut s'agir d'un événement de récolte de fonds.
- **Part du cofinancement** (y compris les éventuels bonus) : **max 50% du budget total**
- **Veillez introduire un budget raisonnable et cohérent en ligne avec l'ambition et les coûts réels de l'émission.**

### **RECAPITULATIF DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR**

1. Une lettre d'accompagnement
2. La fiche administrative complétée (voir annexe 1)
3. La fiche technique complétée (voir annexe 2-3-4-5-6-7 selon la catégorie)
4. Une description détaillée du projet (scénario, concept, nombre d'émissions pour un programme de télévision), ...)
5. Une note d'intention (sur le choix du sujet, l'approche choisie ou l'angle du fait, la forme, le style, la structure et l'approche visuelle) ;
6. Toutes les données financières concernant le projet introduit : budget global (budget de pré et post production), plan de financement, ... L'élaboration d'un dossier pédagogique est obligatoire pour les catégories 1, 2, 5, 6 et 7 et doit apparaître dans le budget.
7. Au moins une garantie de diffusion substantielle, ceci peut-être un critère d'exclusion (voir cahier des charges - Point B. 2.2. Public et diffusion).
8. Pour la catégorie 5 (aide à la promotion) : les liens des films à promouvoir sur une plateforme vidéo (Viméo) accessibles au moins 1 an et des accords concrets avec des expert.es, associations, salles, etc. (préciser lieux, personnes, distributeurs).
9. Une copie des derniers statuts de l'organisation tels que publiés au Moniteur belge, de même que la liste des membres du Conseil d'administration
10. Le bilan comptable de l'exercice précédent, la société doit donc avoir au minimum deux années d'expérience.
11. Une 'déclaration sur l'honneur' précisant qu'aucun.e membre du Conseil d'administration n'est membre du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement ou des cellules stratégiques.
12. Une lettre de la banque certifiant l'identité du/de la détenteur.trice du compte bancaire sur lequel le financement sera versé.

13. Tous documents et informations permettant d'évaluer le critère de « sélection qualitative » en ce qui concerne les références de production audiovisuelle (cfr partie 2B Critères de sélection et d'exclusion des soumissionnaires).
14. La liste des œuvres et le CV du/de la producteur.trice et du/de la réalisateur.trice ou du/de la concepteur.trice ainsi que les productions antérieures visibles sur plateforme vidéo (facultatif pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5).

Les documents et annexes y relatives doivent parvenir, compte tenu de la date limite en version électronique

Les offres électroniques doivent être envoyées via le site internet e-tendering

<https://eten.publicprocurement.be> qui garantit le respect des conditions établies à l'article 14 §6 et 7 de la loi du 17 juin 2016.